

Le Lamentin, le 25/04/2016,

Assemblée Générale du 21 Avril 2016

Les contrôleurs réunis en assemblée générale ce jour déplorent la récurrence de dysfonctionnements qui conduisent à dégradation significative de la relation de confiance entre eux et leur encadrement.

En particulier, les contrôleurs dénoncent le choix inadéquat de priorité de traitement des sujets, le manque d'information, de préparation et de soutien sur des dossiers qui placent les agents en première ligne dans des situations défavorables quant au maintien des exigences de sécurité.

Aussi, nous demandons que :

- Les prérogatives des CDT soient réaffirmées et respectées
- Les précautions d'usage soient prises pour que les agents ne se retrouvent plus dans des situations engageant la sécurité des usagers et leur responsabilité au-delà de leurs attributions

La prise en considération de ces problématiques indispensables à un fonctionnement nominal est un prérequis au retour de la confiance, nécessaire à d'éventuelles discussions concernant l'organisation du service en mode dégradé.